

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ
M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé tenue le lundi 5 décembre 2022 à la salle du conseil, située au 398, montée Sainte-Victoire à Saint-Aimé à laquelle séance sont présents :

Marie-Soleil Beauregard	Jacques Desrosiers
Patrick Godin	Julie L'Homme
Patrick Boisselle	Sylvain Boisselle

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Denis Benoît.

Madame Karine Lussier, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

Tous les membres affirment avoir reçu leur avis de convocation.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, le maire monsieur Denis Benoît déclare la séance ouverte.

184-12-2022

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Patrick Godin
Appuyé par Patrick Boisselle

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents d'adopter l'ordre du jour, et ce, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

1 – Ouverture de la séance

2 – Adoption de l'ordre du jour

3 – Adoption des procès-verbaux

- 3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2022

4 – Période de questions

5 – Administration

- 5.1 - Approbation des comptes à payer
- 5.2 - Rapport du maire
- 5.3 - Rapport des délégués aux comités
- 5.4 - Correspondance

6 – Législation

- 6.1 - Avis de motion et présentation du projet de règlement # 390-2022 décrétant l'imposition des taxes pour l'année 2023
- 6.2 - Avis de motion et présentation du projet de règlement # 376-2020-02 modifiant le règlement numéro 376-2020 relatif à la gestion des installations septiques
- 6.3 - Avis de motion et présentation du projet de règlement # 391-2022 modifiant le règlement numéro 344-2013 sur les branchements à l'égout

7 – Service des travaux publics

- 7.1 - Rapport de l'inspecteur municipal

8 – Service d'urbanisme

- 8.1 - Rapport des permis
- 8.2 - Adoption d'une résolution d'appui de demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, concernant l'aliénation du lot 3 217 755 ainsi que d'une partie du lot 3 218 013, propriété de monsieur Sylvain Beauregard à Saint-Aimé

9 – Sujets à suivre et affaires nouvelles

- 9.1 - Adoption de la politique d'encouragement aux études de la Municipalité de Saint-Aimé
- 9.2 - Dépôt du registre public des déclarations des dons et autres avantages des élus
- 9.3 - Identification des priorités d'action 2023 pour la Sûreté du Québec
- 9.4 - Renouvellement du contrat d'assurance de la municipalité - MMQ
- 9.5 - Adoption de la politique et du plan d'action Municipalité Amie des Aînés (MADA)
- 9.6 - Construction du Centre de services - Décompte progressif no 11 pour la libération finale de la retenue

- 9.7 - Entretien préventif des unités de climatisation-ventilation-chauffage
- 9.8 - PRABAM - Installation d'une unité de climatisation - salle du serveur
- 9.9 - Comité des Loisirs de Saint-Aimé/Massueville - Nomination des représentants de la Municipalité
- 9.10 - Centre de services scolaire de Sorel-Tracy - Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2026
- 9.11 - FADOQ - Demande d'appui financier pour le Bingo de Noël
- 9.12 - Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu - Demande de contribution financière

10 – Analyse des demandes d'appui reçues

11 – Varia

12 – Période de questions

13 – Levée de la séance

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

185-12-2022

3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2022

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé tenue le 7 novembre 2022, à l'intérieur du délai prévu selon le Code municipal, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Julie L'Homme
Appuyée par Sylvain Boisselle
Et résolu

D'approuver le procès-verbal et d'autoriser la signature du procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne présente à la séance. Les citoyens qui ont des questions ont été invités à le faire par courriel à direction@saintaime.qc.ca. Nous n'avons reçu aucune question.

5 - ADMINISTRATION

186-12-2022

5.1 - Approbation des comptes à payer

Présentation de la liste des comptes à payer pour la période du 1^{er} novembre au 30 novembre 2022 au montant de 70 700,52\$;

Considérant que la directrice générale et greffière-trésorière atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées.

Il est proposé par Sylvain Boisselle
Appuyé par Patrick Boisselle

Et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes à payer et déboursés pour la période du 1^{er} novembre au 30 novembre 2022 au montant de 70 700,52\$;

La liste des comptes à payer et des déboursés est conservée aux archives de la Municipalité et fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

5.2 - Rapport du maire

Monsieur Denis Benoît, maire fait rapport verbal des rencontres dont il a participé au cours du mois de novembre.

5.3 - Rapport des délégués aux comités

NIL

5.4 - Correspondance

Les Membres du conseil font l'examen de la correspondance reçue (réf. Liste de la correspondance de la séance du 5 décembre 2022).

6 - LÉGISLATION

6.1 - Avis de motion et présentation du projet de règlement # 390-2022 décrétant l'imposition des taxes pour l'année 2023

Le conseiller Sylvain Boisselle donne avis qu'à une prochaine séance du Conseil sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 390-2022 décrétant l'imposition des taux de taxation pour l'année 2023.

Le projet de règlement est déposé et présenté aux membres du Conseil séance tenante.

Il s'agit du règlement qui permet au Conseil municipal d'imposer des taxes et de fixer les modalités de leur perception.

6.2 - Avis de motion et présentation du projet de règlement # 376-2020-02 modifiant le règlement numéro 376-2020 relatif à la gestion des installations septiques

Le conseiller Jacques Desrosiers donne avis qu'à une prochaine séance du Conseil sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 376-2020-02 modifiant le règlement numéro 376-2020 relatif à la gestion des installations septiques.

Le projet de règlement est déposé et présenté aux membres du Conseil séance tenante.

6.3 - Avis de motion et présentation du projet de règlement # 391-2022 modifiant le règlement numéro 344-2013 sur les branchements à l'égout

Le conseiller Patrick Boisselle donne avis qu'à une prochaine séance du Conseil sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 391-2022 modifiant le règlement numéro 344-2013 sur les branchements à l'égout.

Le projet de règlement est déposé et présenté aux membres du Conseil séance tenante.

7 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

7.1 - Rapport de l'inspecteur municipal

Le rapport de messieurs Luc Chamberland et Denis Desrosiers, inspecteurs municipaux, concernant les travaux effectués sur le territoire de la municipalité pour la période de novembre 2022 a été remis aux élus pour information.

8 - SERVICE D'URBANISME

8.1 - Rapport des permis

Le rapport de monsieur Mathieu Brunelle Descheneaux, inspecteur en bâtiment concernant la liste des permis émis sur le territoire de la municipalité pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2022 a été remis aux élus pour information et celui-ci indique qu'un (1) permis a été émis pour la période novembre 2022.

187-12-2022

8.2 - Adoption d'une résolution d'appui de demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, concernant l'aliénation du lot 3 217 755 ainsi que d'une partie du lot 3 218 013, propriété de monsieur Sylvain Beauregard à Saint-Aimé

Considérant que le demandeur souhaite acquérir le lot 3 217 755 ainsi qu'une partie du lot 3 218 013 à des fins agricoles;

Considérant que les lots visés sont actuellement en culture;

Considérant que l'utilisation du sol sur le lot et la partie de lot visés demeurera la même et qu'il n'y aura pas d'impact majeur sur l'agriculture;

Considérant qu'un éventuel projet d'élevage est également prévu par le projet;

Considérant que le projet pourrait avoir un effet bénéfique sur le développement économique de la Municipalité;

Considérant que le projet ne contrevient pas à la réglementation de la municipalité de Saint-Aimé;

Il est adopté à l'unanimité
Et résolu

Que le Conseil municipal de Saint-Aimé soutient la demande d'autorisation adressée à la CPTAQ, visant l'aliénation du lot 3 217 755 ainsi que d'une partie du lot 3 218 013, propriété de Monsieur Sylvain Beauregard à Saint-Aimé.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

9 - SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES

188-12-2022

9.1 - Adoption de la politique d'encouragement aux études de la Municipalité de Saint-Aimé

Considérant que la Municipalité de Saint-Aimé désire s'impliquer activement dans le développement socio-économique de son territoire en y favorisant notamment la persévérance scolaire;

Considérant les pouvoirs conférés aux municipalités par la *Loi sur les compétences municipales*;

Considérant que la Municipalité de Saint-Aimé désire adopter un programme d'aide financière afin d'octroyer des bourses d'encouragement aux études;

Considérant qu'il y a lieu d'adopter une politique d'encouragement aux études;

Considérant le projet de politique d'encouragement aux études de la municipalité de Saint-Aimé déposé à la présente séance;

En conséquence,
Il est proposé par Marie-Soleil Beauregard
Appuyée par Jacques Desrosiers
Et résolu

Que le Conseil adopte la Politique d'encouragement aux études de la municipalité de Saint-Aimé telle que soumise;

Que ladite politique soit jointe aux pages suivantes de ce procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

9.2 - Dépôt du registre public des déclarations des dons et autres avantages des élus

En conformité avec l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, la directrice générale et greffière-trésorière doit déposer au Conseil

un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du Conseil lorsqu'il a reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui n'est pas de nature purement privée ou qui n'est pas interdit par le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et de la déontologie en matière municipale*, et qui excède la valeur fixée par le Code d'éthique et de déontologie des élus, soit 200\$.

La directrice générale affirme n'avoir reçu aucune déclaration au cours de la dernière année.

189-12-2022

9.3 - Identification des priorités d'action 2023 pour la Sûreté du Québec

Considérant que les membres du comité de sécurité publique de la MRC de Pierre-De Saurel doivent identifier les priorités d'action locales de la Sûreté du Québec sur le territoire de la MRC pour l'année 2023-2024;

En conséquence,
Il est proposé par Julie L'Homme
Appuyée par Patrick Godin
Et résolu

De transmettre au comité de sécurité publique de la MRC les priorités d'action de la SQ suggérées par le Conseil de la municipalité de Saint-Aimé pour l'année 2023-2024:

- Augmentation de la présence policière sur tout le territoire afin de faire appliquer la réglementation relative à la circulation lourde et le respect des limites de charge;
- Intervention contre la culture de cannabis;
- Respect des limites de vitesse sur tout le territoire.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

190-12-2022

9.4 - Renouvellement du contrat d'assurance de la municipalité - MMQ

Considérant qu'une copie des documents de renouvellement du contrat d'assurance de la municipalité a été remise aux membres du Conseil;

Considérant que les membres du Conseil prennent connaissance du renouvellement – Mutuelle des Municipalités du Québec, Police # MMQP-03-053015.18 ainsi que de l'assurance accident bénévoles, cadres, dirigeants et employés;

Il est proposé par Julie L'Homme
Appuyée par Patrick Boisselle
Et résolu

Que le Conseil approuve les conditions d'assurance et procède au renouvellement des assurances de la municipalité avec la Mutuelle des Municipalités du Québec pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 1^{er} janvier 2024 pour un montant total de prime à 12 553,53 \$, et affecte cette dépense aux postes budgétaires numéros 02-13000-421, 02-13001-421, 02-70120-421 et 02-70230-421.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

191-12-2022

9.5 - Adoption de la politique et du plan d'action Municipalité Amie des Aînés (MADA)

Considérant que la Municipalité se préoccupe de la condition de ses aînés et veut créer avec le milieu un cadre de vie favorable à l'épanouissement de ceux-ci;

Considérant que le 3 mai 2021 le conseil a autorisé la création d'un comité local afin d'élaborer la politique municipale des aînés ainsi qu'un plan d'action dans le cadre de la démarche "Municipalité Amie des Aînés" (MADA);

Considérant qu'au cours de la dernière année, des consultations ont été tenues dans la Municipalité;

Considérant l'important travail des membres du comité MADA;

Considérant le projet de plan d'action à l'égard de la politique "Municipalité Amie des Aînés" (MADA) déposé à la présente séance;

En conséquence,
Il est proposé par Jacques Desrosiers
Appuyé par Julie L'Homme
Et résolu

Que le Conseil de la municipalité de Saint-Aimé:

- Adopte la politique MADA ainsi que le plan d'action dans le cadre de la démarche "Municipalité Amie des Aînés" (MADA);
- Félicite et remercie les membres du Comité local qui ont travaillé sur l'élaboration de la politique et du plan d'action;
- Autorise la transmission de la politique MADA et de son plan d'action à la MRC de Pierre-De Saurel.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

192-12-2022

9.6 - Construction du Centre de services - Décompte progressif no 11 pour la libération finale de la retenue

Considérant le dépôt du décompte progressif n° 11 pour la libération finale de la retenue concernant les travaux de construction du Centre de services, préparé par notre architecte, monsieur Michel Faucher au montant de 9 892,40\$ taxes incluses;

Considérant sa recommandation de paiement;

En conséquence,
Il est unanimement résolu

D'autoriser le paiement du décompte n° 11 pour la libération finale de la retenue pour les travaux de construction du Centre de services au montant de 9892,40\$ taxes incluses à l'entrepreneur *SM Construction inc.* conditionnellement à la réception d'une quittance complète et finale relativement audit projet.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

193-12-2022

9.7 - Entretien préventif des unités de climatisation-ventilation-chauffage

Considérant qu'un entretien préventif des unités de climatisation-ventilation et chauffage doit être réalisé deux fois par année;

Considérant la proposition du *Groupe Cevec inc.* datée du 25 novembre 2022 de procéder à l'entretien préventif des unités de climatisation-ventilation et chauffage, et ce, pour une période de trois (3) ans;

Il est proposé par Marie-Soleil Beauregard
Appuyée par Patrick Godin
Et résolu

D'octroyer le contrat pour l'entretien préventif des unités de climatisation-ventilation et chauffage au *Groupe Cevec inc.* pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025 au coût de 4 830\$, soit 1 610\$ par année plus les taxes applicables. Cette dépense affecte le poste budgétaire numéro 02-19000-529.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

194-12-2022

9.8 - PRABAM - Installation d'une unité de climatisation - salle du serveur

Considérant que la Municipalité s'est vue octroyer une aide financière dans le cadre du programme d'aide financière pour des bâtiments municipaux (PRABAM);

Considérant qu'il y a lieu d'installer une unité de climatisation dans la salle du serveur du Centre de services;

Considérant la soumission du *Groupe Cevec inc.* datée du 28 novembre 2022 au montant de 10 320\$ plus les taxes applicables;

Il est proposé par Sylvain Boisselle
Appuyé par Jacques Desrosiers
Et résolu

D'octroyer le contrat au *Groupe Cevec inc.* pour la fourniture et l'installation d'une unité de climatisation dans la salle du serveur au montant de 10 320 \$ plus les taxes applicables. Cette dépense affecte le poste budgétaire numéro 23-07004-000.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

195-12-2022

9.9 - Comité des Loisirs de Saint-Aimé/Massueville - Nomination des représentants de la Municipalité

Il est proposé par Julie L'Homme
Appuyée par Sylvain Boisselle
Et résolu

Que le conseiller Patrick Godin et la conseillère Marie-Soleil Beauregard soient nommés délégués et représentants de la municipalité de Saint-Aimé au comité des Loisirs de Saint-Aimé/Massueville pour l'année 2023. Le conseiller Patrick Boisselle est nommé substitut.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

196-12-2022

9.10 - Centre de services scolaire de Sorel-Tracy - Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2026

Les membres du conseil prennent connaissance du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2026;

Après discussion;

Il est proposé par Marie-Soleil Beauregard
Appuyée par Patrick Godin
Et résolu

D'informer le Centre de services scolaire de Sorel-Tracy, que la municipalité de Saint-Aimé est en accord avec le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2026 tel que présenté dans la lettre du 30 novembre 2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

197-12-2022

9.11 - FADOQ - Demande d'appui financier pour le Bingo de Noël

Le Conseil prend connaissance de la demande d'aide financière de la *FADOQ Massueville/Saint-Aimé* qui organise un Bingo de Noël le 14 décembre prochain à la salle de l'école Christ-Roi;

L'aide financière octroyée sera offerte au gagnant d'un tour de bingo commandité par la Municipalité;

En conséquence
Il est proposé par Patrick Godin
Appuyé par Julie L'Homme
Et résolu

Que le Conseil accorde une aide financière au montant de 200 \$ à la *FADOQ Massueville/Saint-Aimé* pour le bingo de Noël qui aura lieu le 14 décembre 2022. Cette dépense est affectée au poste budgétaire numéro 02-70190-972.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

9.12 - Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu - Demande de contribution financière

Le Conseil ne donne pas suite à cette demande de contribution financière.

10 - ANALYSE DES DEMANDES D'APPUI REÇUES

11 - VARIA

12 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne présente à la séance. Les citoyens qui ont des questions ont été invités à le faire par courriel à direction@saintaime.qc.ca. Nous n'avons reçu aucune question.

198-12-2022

13 - LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Julie L'Homme propose que la séance soit levée.

La proposition est appuyée par Jacques Desrosiers et adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 19h51.

Denis Benoît, maire

Karine Lussier, directrice générale
et greffière-trésorière

Je, soussigné Denis Benoît, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Denis Benoît, maire

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Karine Lussier, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Aimé, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées lors cette séance ordinaire est disponible.

Karine Lussier, directrice générale
et greffière-trésorière